Droit du dommage corporel : évolutions des postes de préjudices et actualités – DOCO

Code produit : DOCO
Niveau : Expertise
Modalité : Presentiel
Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 700,00 € HT
Eligible DDA : oui
Public :

Gestionnaires de sinistres, chargés d'indemnisation déjà aguerris à la gestion de sinistres autos corporels légers et médians

Prérequis :

aucun

Objectif

- Connaitre les derniers développements jurisprudentiels du droit du dommage corporel
- Analyser de nouveaux outils et de nouvelles méthodes pour innover dans la pratique
- Maîtriser les évolutions liées aux postes de préjudices et sécuriser ses méthodes

Programme de la formation

1. Postes de préjudices autonomes et actualités
    - Préjudice d’angoisse de mort imminente versus souffrances endurées
    - Préjudice d’attente et d’inquiétude versus préjudice d’affection
    - Préjudice d’aide à la parentalité
    - Notion d’aggravation du dommage et soins nouveaux
    - Incidence professionnelle : quelles actualités ?
    - Fauteuil roulant électrique et accident de la circulation : évolutions jurisprudentielles
2. Nouvelles méthodes de calcul des avocats de recours
    - Assiette et méthode du doublement des intérêts en matière d’accidents de la circulation
    - Indemnisation du déficit fonctionnel permanent (DFP) au-delà de l’indemnisation au point
    - Capitalisation des rentes
    - Évaluation des préjudices extrapatrimoniaux selon un prix de journée
    - Étude du barème JAUMAIN
3. Actualités et analyse de jurisprudence
    - Analyse d’un recueil de jurisprudence

Moyens d’évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d’exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l’issue du stage
- Questionnaire d’évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Analyse de la jurisprudence
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.